

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 26/02/2026

Objet : Interpellation nationale – clarification nécessaire sur la composition de la liste de M. Serge Grouard à Orléans

Madame, Monsieur,

En ma qualité de présidente de la section du Loiret de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, et en concertation avec les membres de notre bureau, je me permets d'appeler votre attention sur une situation locale qui revêt, selon nous, une portée nationale.

La liste conduite à Orléans par M. Serge Grouard – maire sortant – intègre notamment Mme Clairvie Quesne (10e place), identifiée récemment comme très proche du Rassemblement national et de ses idées, ainsi que Mme Maïté Sève (4e place), collaboratrice et membre du cabinet de Mme Stéphanie Rist, ministre de la Santé, et faisant partie de Renaissance, parti politique du président de la République, Emmanuel Macron. Cette juxtaposition politique interroge profondément.

Elle interroge d'autant plus que le président de la République, Emmanuel Macron, avait proclamé en avril 2022 : « Nombre de nos compatriotes ont voté ce jour pour moi, non pour soutenir les idées que je porte, mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite. »

Elle interroge encore davantage à la lumière de cette déclaration de Mme Rist, le 23 février 2022, alors qu'elle était députée, et à la suite de l'annonce par Serge Grouard qu'il voterait blanc en cas de second tour Marine Le Pen / Emmanuel Macron : « Le gaullisme, la ligne de J. Chirac c'est loin. Au moins on apprécie la transparence : s'opposer aux extrêmes on oublie ! »

La LICRA Loiret a publié le 8 février 2026 un communiqué dénonçant tout rapprochement avec le RN, mouvement dont l'histoire, les positions et les ambiguïtés répétées à l'égard des valeurs républicaines demeurent incompatibles avec le combat constant que nous menons contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination. N'ayant reçu aucune réponse de M. Grouard, nous avons saisi Mme la ministre de la Santé afin d'obtenir des clarifications et, à ce jour, notre démarche est restée sans réponse. Il est vrai que la présence de sa collaboratrice au sein d'une liste comportant une sympathisante du RN doit être gênante.

Au-delà de ces considérations locales, c'est la question de la cohérence républicaine qui est posée. La lutte contre le racisme et l'antisémitisme suppose une ligne claire : aucune compromission, aucune banalisation, aucune stratégie d'alliance indirecte avec des formations politiques dont l'ADN idéologique s'est historiquement construit sur la stigmatisation et l'exclusion.

La LICRA agit dans le cadre des principes fondamentaux de la République : universalité des droits, indivisibilité de la nation, refus des assignations identitaires. Elle combat toutes les radicalités qui fracturent le pacte civique et nourrissent les logiques de haine. Notre position est constante : ni complaisance avec l'extrême droite, ni indulgence envers les dérives communautaristes ou populistes d'extrême gauche.

C'est pourquoi nous concluons clairement : ni RN, ni LFI. La défense des valeurs républicaines ne peut souffrir d'aucune ambiguïté.

Les citoyens doivent pouvoir comprendre les alliances, les silences et les responsabilités.
Je reste naturellement à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Respectueusement,

Le bureau de la Licra Loiret et sa présidente Joëlle Gellert



Joëlle Gellert

La Présidente de la Licra Loiret
Membre du conseil fédéral